

Informations sur l'audition

- Objet de l'audition : **Nouvelle circulaire « Transmission directe »**
Projet et rapport explicatif concernant la circulaire
- Invitation à prendre position : Les personnes intéressées sont invitées à prendre position sur le projet.
- Délai: **1^{er} septembre 2016**
- Adresse pour les prises de position: Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Annemarie Nussbaumer
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

ou

annemarie.nussbaumer@finma.ch
- Forme de la prise de position : Merci de faire parvenir dans tous les cas une version électronique (courriel ou support de données électroniques).
- Publication des prises de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
- Questions complémentaires : Annemarie Nussbaumer
Tél. +41 (0)31 327 96 13
annemarie.nussbaumer@finma.ch
- Contact médias : Tobias Lux
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch